

Fiche technique Chapiteau

„Stalker

Dimensions et capacités d'accueil

Dimensions : 14m rond opaque / 20 m aux absides

Surface au sol : 155m² aux poteaux et 125m² sous absides (environ 270m² aménageable)

Espace minimum à prévoir : 30m x 30m - hauteur des mâts : 9m

Hauteur intérieure : 6,50m

Hauteur des entourages : 3m

Capacité d'accueil maximale : 500 personnes à vide (retirer 3 pers/m² d'aménagement)

Montage / démontage

Temps de montage : entre 4h00 et 8h00 selon la nature du terrain

Temps de démontage : 4h00

Absence d'encombrement aérien : 10m

Nature du terrain : Terrain plat, sol stabilisé (dans le respect de la réglementation CTS en vigueur), disposant de deux accès

Prévoir plan des aménagements souterrains avant montage chapiteau de cirque

Selon la prestation, fournir de 3 à 5 bénévoles

Éléments fournis / à prévoir

Éléments fournis par ANTILABE : Chapiteau, éclairage de service et de sécurité, extincteurs (système son, lumière et vidéo possible)/ option gradins 170 places + plancher

Éléments à prévoir par l'organisateur : Prévoir un repérage du terrain par le régisseur du chapiteau
Arrivée électrique -Prise 380v 60A ou 220v 16A dès le début de l'implantation

Accès possible au lieu pour camion 3T5 et remorque , possibilité de stationnement à proximité (pas de pente trop forte)

Si le terrain ne permet pas l'implantation des pinces, l'organisateur doit avertir le régisseur pour une étude de faisabilité.

Selon la prestation, accueillir l'équipe technique (de 3 à 5 personnes) logée nourrie du montage au démontage (possible autonomie couchage)

Homologation

Organisme certificateur : CCC Peyramaure

Adresse Siège social : La Hallais 35480 Messac

Siret : 482468964 00028

Code APE : 742 C

mail: bv3c.cts@gmail.com

Administration : bv3c.cecile@gmail.com

Tél. Administration : 0625435243

www.bv3c.com

Organisme de formation Enregistré sous le n° 53 35 08908 35 auprès du Préfet de la région Bretagne



Autorisations administratives

L'organisateur doit demander un arrêté municipal à sa mairie, au minimum 1 mois avant la première représentation, autorisant l'implantation du chapiteau, le stationnement sur la voie publique et la présentation du spectacle au public.

Le passage d'une Commission de Sécurité peut être nécessaire avant l'ouverture au public.

La date et l'heure du passage de cette Commission doivent nous être communiquées dans les meilleurs délais.

Contacts

Contact : Haroun CHEHATA 0677719355

Cette fiche technique doit être retournée signée en même temps que la convention

Fiche technique Chapiteau

„Stalker“

Dessins techniques

